

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article2088>



L'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires (ACNUSA) conforte les débats ouverts sur le couvre-feu nocturne à Toulouse

Date de mise en ligne : mercredi 24 juin 2020



- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Dans son « rapport annuel 2020 », publié ce mois-ci, l'ACNUSA rappelle en premier point que « La protection de la période nocturne reste la priorité majeure » (point I – A en page 8 du rapport).

«